

VILLE D'AIX-EN-PROVENCE



SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU Vendredi 27 mars 2026 – à 10h00

ORDRE DU JOUR

SOMMAIRE:

1.	Gestion des Ressources et Moyens	0	Rapport(s)
2	Vie Institutionnelle	7	Rapport(s)
3	Protection de l'Environnement et Développement Durable	0	Rapport(s)
4	Aménagement et Gestion de l'Espace Urbain	0	Rapport(s)
5	Travaux structurants et d'amélioration de l'Espace Public	0	Rapport(s)
6	Amélioration de la Circulation et de la Mobilité Urbaine	0	Rapport(s)
7	Développement Culturel et Artistique	0	Rapport(s)
8	Valorisation du Patrimoine	0	Rapport(s)
9	Développement du Tourisme et Rayonnement International	0	Rapport(s)
10	Prévention et amélioration de la Santé Publique	0	Rapport(s)
11	Renforcement de la Proximité et Politique de la Ville	0	Rapport(s)
12	Développement des Services de proximité aux Aixoises et Aixois	0	Rapport(s)
13	Soutien à la pratique du Sport et investissement lié aux Équipements Sportifs	0	Rapport(s)
14	Enseignement et Soutien à l'Éducation des Enfants Scolarisés	0	Rapport(s)
15	Développement de la Vie Universitaire	0	Rapport(s)
16	Développement des partenariats et de la Vie Associative et Commerçante	0	Rapport(s)
17	Renforcement de la Citoyenneté et Développement des Territoires	0	Rapport(s)
Total		7	Rapport(s)

ORDRE DU JOUR DU CONSEIL MUNICIPAL

DU Vendredi 27 mars 2026

N°	OBJET	Rapporteur	Page
02-VIE INSTITUTIONNELLE			
02.01	ÉLECTION DU MAIRE	Le DOYEN D'ÂGE	
02.02	DÉTERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS AU MAIRE	Le MAIRE	
02.03	ÉLECTION DES ADJOINTS AU MAIRE	Le MAIRE	
02.04	INFORMATION DU CONSEIL - COMMUNICATION DE LA CHARTE DE L'ÉLU LOCAL	Le MAIRE	
02.05	COMMISSION MUNICIPALE DES FINANCES - DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL	Le MAIRE	
02.06	CRÉATION DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES ET DE LA COMMISSION DE DELEGATION DE SERVICES PUBLICS DE LA VILLE D'AIX-EN-PROVENCE- FIXATION DES CONDITIONS DE DÉPÔT DES LISTES	Le MAIRE	
02.07	DELEGATIONS DE COMPÉTENCES DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE EN APPLICATION DES DISPOSITIONS DES ARTICLES L.2122-22 ET L.2122-23 DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES	Le MAIRE	